

Conseil Municipal
Lundi 25 août 2014

Présents : Vincent Thomas, Laurence Vallat, Mathieu Rousseaux, Xavier Maingue, Claire Meyer, Agnès Courbon, Elisabeth Laffont

Pouvoirs : Xavier Seguy à Mathieu Rousseaux, Véronique Legars à Claire Meyer, Patricia Leveque à Vincent Thomas

Absent : Etienne Chatelon

Secrétaire de séance : Claire Meyer

En ouverture du conseil, remise des dictionnaires aux enfants entrants en 6^{ème} pour cette rentrée d'année scolaire.

Le compte rendu du conseil municipal du 28 juillet 2014 est approuvé à l'unanimité

- Délibérations pour les 3 contrats du personnel de l'école
Approuvé à l'unanimité.
- Délibération pour le bail de la chasse forêt La Faye :
Conditions signées par l'ensemble des chasseurs .
On rajoute sur proposition d'un conseiller : « sous huitaine » pour l'intervention en cas de dégâts en complément de la phrase « dans les jours qui suivent ».
Vote du bail :
contre : 2 - abstention : 2 - pour : 6
Vote du cahier des clauses générales (annexé au bail) :
abstention : 4 - pour : 6
- Décision Modificative à prendre : compte 2117 : - 2 400 € et compte 2188 : +2 400 concernant la tondeuse, la cuisinière de l'école
Voté à l'unanimité
- Horaires des secrétaires à partir de septembre
Horaire Ghislaine
- du mardi : 8h - 12h / 13h - 17h
- mercredi : 8h - 12h
- jeudi : 13h -18h
- vendredi : 8h - 12h/13h - 17h
- samedi : 8h - 12h

Horaire Nicole (24h)
Lundi : 9h - 12h / 13h-18h
Mardi : 13h - 18h
Jeudi : 8h - 12h
Vendredi matin : 8h - 12h
Samedi : 9h - 12h

accueil public
lundi : 15h - 18h
mardi :15h-18h
mercredi : 9h - 11h
jeudi : 15h - 18h
vendredi : 14h - 17h
samedi : 9h -11h

- Délibération à prendre pour l'adhésion bilan SAGE (SIEL)
Diagnostic pour la dépense énergétique des bâtiments communaux.
Voté à l'unanimité
- Contrat Enfance Jeunesse
Subvention de la CAF pour certaines actions (théâtre, bulletin, piscine...)
Renouvellement en fin d'année. Agnès Courbon suit le dossier
- Demande d'implantation pour l'émetteur Radio d'Ici
Document attestant qu'il n'y a pas d'ondes émises de leur part à l'appui.
Possible dans l'atelier de l'employé communal. Mathieu Rousseaux voit pour l'emplacement
On donne un accord dans ce sens.
- Eco hameau : compte rendu de l'avancée des travaux de la commission
Proposition de dates pour étude approfondie et affinement des esquisses suite à l'avis de la commission, Laurence Vallat se charge du contact avec l'architecte.
Formation mur pierres sèches : demande sera faite pour la mettre sur le site du Parc, il reste des places disponibles.